

SÉANCE DU 03 JUIN 2019

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD, B. GARCIA-IBAÑEZ, C. SICOT

Excusée : C. BURON

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 29 AVRIL 2019

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 29 avril 2019. Il est accepté à l'unanimité.

ÉCOLE

Transports scolaires

Une information est parvenue à la mairie avec une demande de délibération concernant l'aide éventuelle apportée par la mairie au coût du transport pour les familles. Le SCOVAL devenant l'organisateur secondaire des transports, c'est lui qui prendra la décision.

Véronique Couratin restera employée unique de la mairie et la participation de la région due à la commune pour l'accompagnement dans le bus sera déduite de la participation de la commune au SCOVAL.

Réunion d'information

Une réunion d'information sur le fonctionnement du nouveau RPI a eu lieu. 8 familles sur 20 y étaient représentées. Aucune demande particulière n'est apparue.

Réunion du SCOVAL

Une réunion préparatoire a eu lieu avec les délégués des 4 communes. Les délégués capelains donnent les informations suivantes au conseil municipal :

Les maires de Biron et Vergt de Biron ont rencontré Marcel Calmette, actuel président du SCOVAL. Le maire de Biron souhaite que les enfants de sa commune rejoignent le nouveau RPI et demande à ce que sa commune intègre le SCOVAL. Celle de Vergt de Biron annonce qu'elle acceptera de payer pour les élèves de sa commune qui fréquenteront le RPI.

30 enfants sont prévus à la maternelle de Paulhiac. L'enseignante demande qu'une seconde ATSEM soit embauchée à mi-temps. L'ensemble des communes semble d'accord sur le principe.

Les bureaux des 2 APE se sont rencontrés. Une opération « porte ouverte » aura lieu dans les écoles le 14 juin de 18 à 19 heures. Elle sera suivie d'une auberge espagnole pour tous à Salles.

La mairie de Paulhiac aménagera un abri pour le ramassage scolaire.

Un projet de statut est arrivé en mairie. Il sera étudié par les élus avant d'être soumis à l'approbation. Il apparaît que la commune de Lacapelle paierait la somme de 6 113€ pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2019 – 2020. Le coût est calculé avec une part fixe par commune pour 1/3 de la charge, 1/3 par rapport à la population et 1/3 par rapport au nombre d'enfants fréquentant le RPI. Le SCOVAL prend en charge l'ATSEM, les frais de garderie, l'accompagnement dans les bus de ramassage et les transports à la piscine. Une participation est demandée aux parents pour les fournitures.

Restaurant scolaire

En raison des dysfonctionnements du paiement par achat de tickets, les élus décident de pratiquer une facturation mensuelle à partir de la rentrée scolaire 2019 – 2020.

RÉGIES MUNICIPALES

Les élus décident à l'unanimité de nommer Alice BISMES en tant que régisseur de l'ensemble des régies municipales.

Régie Musée Bernard Palissy :

Délib. 201925

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

Régie Photocopies :

Délib. 201927

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

Régie Garderie scolaire et Transport scolaire et Cantine scolaire :

Délib. 201928

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

Régie Domaine Public :

Délib. 201929

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

CONVENTION AVEC FREE

Les élus acceptent la signature de la convention ci-jointe avec FREE pour l'installation d'une borne. FREE paiera une location de 120€ par an.

Délib. 201926

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	09	09	09	0	0

TRAVAUX ET VOIRIE

Éclairage public

Les travaux sont en cours d'achèvement. Tout doit être terminé le 12 juin.

Le remplacement des spots du monument qui ne fonctionnent plus par de nouveaux spots enterrés s'élèverait à 2000€. Un devis est demandé pour leur remplacement par un autre système.

La poste

Les travaux seront réalisés en juin.

Observatoire

Le devis pour le remplacement du cercle de roulage de la coupole s'élève à 993,75€. Il est accepté par les élus.

Entretien du monte-charge

Un devis de 3 319,85€ a été présenté par la société Ermhes pour sa mise aux normes. Les élus refusent la réalisation des travaux à ce coût.

Nettoyage des voies communales

Éric SICOT propose un devis d'un montant de 643,50€ pour un passage d'épaveuse en bordure des voies communales. Le devis est accepté par 8 voix sur 8, Céline Sicot ne prenant pas part au vote.

INFORMATIQUE

Les élus acceptent l'achat d'un ordinateur portable pour l'école pour un montant de 889,81€ TTC.

Ils acceptent également le devis de Monsieur Adrien Lacoux d'un montant de 1390 € TTC pour la création d'un nouveau site internet pour la commune.

CHANTIER JEUNE

Un chantier jeune de Fumel Vallée du Lot sera accueilli du 29 juillet au 2 août. Les jeunes seront chargés du nettoyage d'un mur communal.

CAMION COMMUNAL

Le camion du service technique nécessite une réparation relativement chère. Les élus décident de lancer une recherche pour l'achat d'un nouveau véhicule. Une somme a été inscrite pour cela au budget.

LICENCE IV

Après prise de renseignements, les élus refusent la location de la licence à la société qui l'avait demandée.

TERRASSE DU PALISSY

Monsieur le maire informe que la dette concernant la location de la terrasse est en cours de règlement (la dette 2017 a été soldée). Une nouvelle autorisation d'ouverture a donc été donnée mais les élus demandent que la sécurisation soit assurée entre la terrasse et la rue par le demandeur.

CHIEN ERRANT

Un chien vient régulièrement dans l'école. Il sera demandé aux propriétaires de prendre des mesures pour qu'il ne puisse plus venir.

TRAVAUX AU MOULINAL

Dans le cadre du projet d'agrandissement du camping « Le Moulinal », le SDEE informe la commune qu'une participation de 1 200 € sera demandée à la commune pour participation à l'éclairage. Les élus émettent un avis défavorable à cette participation à l'éclairage d'un espace privé.

FÊTE DU LAVOIR

Elle aura lieu le samedi 6 juillet.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Elle se déroulera le 28 Juin.

POT DE DÉPART

Les élus décident d'organiser un « pot de départ » pour Mathieu Couderc, afin de saluer son travail d'enseignant à l'école de Lacapelle-Biron depuis la rentrée 2010.

La date sera fixée dans quelques jours.